

Province de Québec
MRC des Maskoutains
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue le lundi le 07 novembre 2011 à 20H00 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton sous la présidence de

Madame Raymonde Plamondon
Maire
Et à laquelle sont présents

Monsieur Luc Tétreault
Monsieur Mario Laplante
Madame Noëlle Jodoin

Madame Martine Lavoie
Monsieur Serge Ménard
Monsieur Martin Carrier

Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de madame le Maire.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

ORDRE DU JOUR

1- Adoption de l'ordre du jour

2- Adoption des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 octobre 2011.

3- Administration financière

3.1 Comptes à payer.

3.2 Rapport du maire 2011.

4- Administration général

4.1 Appui au programme de mentorat scolaire.

4.2 Journal municipal (offre de services pour 2012).

4.3 Offre de service de **Les Publications municipales inc.**

4.4 Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

4.5 Calendrier des séances du conseil.

5- Sécurité publique et sécurité civile

5.1 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité des Services de sécurité incendie et premiers répondants du 17 octobre 2011.

5.2 Achat d'équipements.

5.3 Ententes entre messieurs Guy Vincent, François Bérubé et la Municipalité concernant la location d'un droit d'accès à la borne fontaine sèche.

5.4 Contrat forfaitaire avec Ferme Beau Porc inc. pour l'entretien d'hiver de la borne sèche sur la propriété de monsieur André Goderre.

5.5 Réparation de l'unité d'urgence. (Modification de la résolution 293-10-2011).

5.6 Demande de soumission publique pour l'acquisition d'un camion servant de poste de commandement pour le service incendie.

5.7 Don corporatif pour AirMédic.

6- Transport routier

6.1 Offre de service de Services EXP pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des infrastructures.

6.2 Entretien d'hiver du pont du rang 10.

6.3 Demande de nettoyage d'une partie du cours d'eau des 10^e et 11^e rang, section Est.

6.4 Regroupement d'achat avec l'Union des Municipalités du Québec.

- 6.5 Vérification du tracteur New Holland.
- 6.6 Fossé du chemin Perreault-Guilmain.
- 6.7 Levée de chemin dans le rang de l'Égypte.

7- Hygiène du milieu

- 7.1 Adoption du budget 2012 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.
- 7.2 Mandat temporaire pour les services de prélèvement d'échantillon d'eau potable.
- 7.3 Achat conjoint de bacs roulants 2012.

8- Urbanisme et gestion du territoire, comité consultatif d'urbanisme (CCU)

- 8.1 Rapport des permis émis par l'inspecteur en bâtiment pour le mois d'octobre 2011.
- 8.2 Demande de dérogation mineure de Ferme Beaudry & Fils inc.
- 8.3 Formation donnée par l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec concernant l'entretien de la bande riveraine arborée en milieu agricole.
- 8.4 Projet d'exclusion en territoire agricole.

9- Loisir, centre récréatif, parc, terrain de jeux et patinoire, centre communautaire et bibliothèque

- 9.1 Rapport du comité des loisirs du 24 octobre 2011.
- 9.2 Mise à jour du service des loisirs (soccer 2012).
- 9.3 Affiliation 2011-2012 à Loisirs et Sport Montérégie.
- 9.4 Offre de services de Boulianne Charpentier pour la construction du pavillon/abri extérieur.
- 9.5 Achat d'un escabeau au centre communautaire.

10- Avis de motion

- 10.1 Avis de motion afin d'adopter ultérieurement un règlement établissant les taux de taxes et tarifications pour l'exercice financier 2012.
- 10.2 Avis de motion afin d'adopter ultérieurement un règlement établissant un programme de revitalisation et abrogeant le règlement 2009-15, 2006-08, 2006-12 et 2006-20.
- 10.3 Avis de motion afin d'adopter ultérieurement un règlement déterminant les tarifs exigibles pour la célébration de mariages ou unions civiles sur le territoire de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

11- Règlement(s) – Adoption avec ou sans dispense de lecture

12- Affaire(s) nouvelle(s)

13- Période de question(s)

14- Levée (ou ajournement) de la séance

1- Adoption de l'ordre du jour

Résolution 306-11-2011

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour et de rajouter les items:

- 6.8 Chemin Fournier (entretien d'été)
- 9.6 Budget 2012 de la bibliothèque municipale.

12.1 Politique familiale.

De retirer de l'ordre du jour l'item :

8.4 Projet d'exclusion en territoire agricole.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 03 octobre 2011

Résolution 307-11-2011

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par monsieur Martin Carrier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'approuver les délibérations de la séance ordinaire du 03 octobre 2011 telles que rédigées.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

3.1 Comptes à payer

Résolution 308-11-2011

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par monsieur Martin Carrier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'approuver les salaires payés au montant de 27,240.47\$, les comptes payés au montant de 21,338.58\$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 07 novembre 2011 au montant de 185,983.38\$, le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.

3.2 Rapport du maire 2011

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal de la province de Québec, je vous entretiens dans le présent rapport, des points suivants concernant la situation financière de la Municipalité:

1. Rapport du vérificateur au 31 décembre 2010.
2. Programme de dépenses en immobilisations (activités d'investissement)
3. Indications préliminaires de la situation financière de l'exercice courant.
4. La rémunération des Élus.
5. Liste des contrats conclus par la Municipalité depuis mon dernier Rapport.
6. Réalisations de l'année 2011.
7. Orientations générales du budget 2012.
8. Remerciements

1. Rapport du vérificateur au 31 décembre 2010:

Le rapport du vérificateur pour l'année 2010 indique des revenus et des affectations de 2 371 074\$, des dépenses et des virements de 2 065 547\$ pour un excédent net d'exercice pour l'année 2010 de 305 527\$ donnant un excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2010 de l'ordre de 856 247\$ et un excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés de l'ordre de 217 043\$.

2. Programme de dépenses en immobilisations (activités d'investissement)

Le programme des activités d'investissement pour les 3 à 5 prochaines années, soit 2007 à 2010 ou 2007 à 2012 pourrait être comme suit pour ne nommer que ces dossiers et nous sommes à faire les estimations :

Camion incendie (plan de mise en œuvre du schéma de risque)
Ponts et viaducs (Repris par le ministère)
8^e Rang : réfection sur 3 kilomètres (fondation et asphalte)
9^e Rang : dynamitage et creusage de fossés
Rue du Côteau : asphalte pour l'accès à la propriété

3. Indications préliminaires de la situation financière de l'exercice courant:

Au 1^{er} janvier 2011, le rôle d'évaluation foncière (première année du rôle triennal 2011, 2012 et 2013) était de l'ordre de 200 537 700\$ pour les immeubles imposables.

Au 31 octobre 2011, les dépenses sont estimées à 2 304 576\$ et les revenus sont estimés à 2 440 974\$.

4. La rémunération des Élus en 2011

La rémunération des Élus au Conseil comporte un traitement annuel de 11,782.32\$ pour le Maire, répartie comme suit: rémunération: 7,854.00\$ et allocation de dépenses: 3,928.32\$. Pour chacun des Conseillères et Conseillers : 4,769.76\$ réparti comme suit: rémunération de base et additionnelle: 3,177.12\$ et allocation de dépenses de base et additionnelle: 1,592.64\$.

Pour la participation à la Municipalité régionale de comté les Maskoutains, le Maire reçoit en rémunération et allocation de dépenses, un montant 600.47\$: dont 533.76\$ (soit 355.84\$ à titre de rémunération et 177.92\$ à titre d'allocation de dépenses) par mois à titre de membre du Conseil de la MRC les Maskoutains, incluant sa participation à un ou plusieurs comités, et 66.71\$ (soit 44.47\$ à titre de rémunération et 22.24\$ à titre d'allocation de dépenses) par mois à titre de présidente de la commission permanente de la famille.

L'Élue déléguée à la Régie des déchets reçoit un montant de 89.36\$ par séance, réparti comme suit: rémunération: 59.57\$ et allocation de dépenses: 29.79\$.

5. Liste des contrats conclus par la Municipalité depuis le dernier Rapport du Maire:

Je vous fais connaître ici, la liste de tous les contrats (taxes au net) comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que ceux comportant une dépense de plus de 2 000\$, qui ont été conclus avec un même cocontractant et qui feraient en sorte que l'ensemble de ces contrats comporterait une dépense totale qui dépasserait 25 000\$, au 31 octobre 2011, contrats conclus par la Municipalité depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le rapport de notre situation financière a été déposé (dépenses au net):

Groupe Ultima - MMQ (assurances de la Municipalité) :	52 779.00\$
DPS Transport : (rechargement de chemins) :	170 497.55\$
Excavation F. Paquette ltée. : (déneigement de rues publics, rechargement, transport de pierre, creusage de fossés) :	217 302.41\$
Excavation St-Césaire : secteur Leclerc, phase 3 :	74 672.20\$
Pavage Maska inc. : chemin Larocque :	35 599.17\$
Plomberie Goyer inc. : Traitement eau potable :	94 527.17\$
Marobie inc. : Rechargement accotement :	116 242.09\$
MRC des Maskoutains (quote-part, rôle d'évaluation, etc...) :	85 875.88\$
Financière Banque Nationale (règlement d'emprunt) :	100 963.01\$
Ministre des Finances (Sûreté du Québec, MDDEP, CPTAQ) :	193 481.00\$
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains :	147 043.75\$

6. Réalisations de l'année 2011.

Voici les principaux dossiers ou partie de ceux-ci qui ont été réalisés au cours du présent exercice:

Appui aux organismes communautaires;
Appui aux activités de loisirs;
Fête des voisins (juin);
Festi Sable (juillet);
Festival du Labour du Québec (octobre);
Fête d'Halloween (cinéma en famille) (octobre);
Parade de Noël (décembre);

Des modifications ont été apportées à certains articles de règlements municipaux afin qu'ils soient mieux adaptés aux réalités actuelles.

Achat d'un ordinateur et d'une imprimante à la bibliothèque ainsi qu'un logiciel de gestion;
Achat d'équipement pour la conciergerie;
Achat de luminaires de rues éco-énergétiques (développement domiciliaire);
Achat d'une imprimante pour le réseau de communications CAUCA;
Achat pour l'entretien de l'équipement de la caserne;
Remplacement de la tondeuse à gazon;
Achat d'un 2^e défibrillateur;
Démarches pour l'installation d'une borne fontaine sèche;
Différents contrats pour l'entretien du territoire municipal (abrasif, abat poussière, fauchage de levée de chemin, archivage de dossiers);
Embauchage d'un nouvel inspecteur en bâtiment;
Embauchage de pompiers volontaires;
Réactualisation de l'entente mutuelle des services d'incendie de l'Est de la Montérégie et quelques municipalités du Centre du Québec;
Embauchage d'une coordonnatrice et d'animateurs pour le camp de jour;
Formation pour l'animation du camp de jour;
Formation de tous les élus pour l'application du code d'éthique et de déontologie;
Formation pour les employés municipaux;
Plusieurs demandes auprès du ministère des transports au sujet du réseau routier;
Le Ministère des transports a fait la réfection du Chemin St-Dominique et a débuté les travaux du pont du rang de l'Égypte;
Démarches de la municipalité pour l'obtention des servitudes concernant le pont du rang de l'Égypte;
Différents mandats auprès de professionnels pour la réfection des chemins municipaux;
Mandat à un architecte pour la construction d'une annexe au Chalet des loisirs;
Amélioration du réseau routier :
Rechargement des rangs Petit 11, Petit 10 et du chemin Gazaille;
Creusage de fossé chemin Upton et rue Du rocher;
Empierrement des accotements des chemins de l'école et de la Grande Ligne ainsi que du rang de l'Égypte;

Mandat à la MRC pour le creusage de cours d'eau;
Mandat à la MRC pour la modification des cartes du plan d'urbanisme;
Étude du barrage Georges-Maurice par le Centre hydrique et mandat par appel d'offres pour devis et réparations;
Adoption du règlement pour la vidange des fosses septiques;
Mesures des boues des étangs d'épuration des eaux usées;
Vérification des équipements de traitements de l'eau potable;
Signature d'une offre de services pour l'application du règlement municipal concernant les animaux;
Implantation d'une antenne de télécommunications;
Le Conseil municipal a rencontré des personnes ressources et des organismes régionaux au sujet de certains dossiers;
Plusieurs dossiers sont traités, cependant les délais et les exigences font que les démarches se poursuivent sur plus d'une année;

7. Orientations générales de budget 2012

Un suivi pour les dossiers en cours sera effectué. Les sommes nécessaires et prévues au budget 2011 seront reportées.

Suite au rapport déposé par le Centre d'expertise, les travaux obligatoires seront effectués le long du littoral aux abords du barrage Georges-Maurice.

L'amélioration des chemins demeure une priorité. (Rechargement et creusage de fossés et asphaltage) Une demande de subvention a été faite dans le programme Fonds Chantier Canada Québec. Nous ferons un suivi auprès des ministères.

Favoriser le développement de la municipalité. Un mandat a été donné pour connaître le meilleur emplacement pour l'agrandissement du périmètre urbain en lien avec le réseau d'égout sanitaire existant. Dossier en cours.

Nous souhaitons améliorer le service de bibliothèque pour les citoyens et les élèves de l'école. Les démarches seront poursuivies dans ce sens.

Nous poursuivrons nos démarches pour avoir une offre de services de garde répondant à tous les besoins des jeunes familles.

Installation de panneaux indicateurs visibles pour les numéros civiques afin d'améliorer les interventions des services d'urgence entre autres.

Supporter les entreprises dans leurs démarches pour diversifier leurs activités économiques, maintenir celles qui sont en place et attirer des nouveaux entrepreneurs.

Étudier la possibilité d'organiser une parade d'été (fin juin).

Faciliter l'implantation d'un service de garde. (dossier en cours).

S'assurer de la qualité de l'eau à la caserne.

Appuyer les organismes communautaires.

Aider à l'intégration des nouveaux résidents.

8. Remerciements

Je remercie les Membres du Conseil, les employés municipaux, les organismes, les bénévoles, les citoyennes et citoyens pour leur participation à la vie sociale et économique de la Municipalité et pour leur contribution à la réalisation des projets 2011. Merci aux nouveaux résidents d'avoir choisi la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

Soyez assurés de ma disponibilité et de mon implication dans l'évolution des dossiers et des projets futurs pour une saine administration municipale.

Raymonde Plamondon, Maire

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Appui au programme de mentorat scolaire.

Considérant que l'organisme Grands Frères Grandes Sœurs Saint-Hyacinthe inc. désire mettre sur pied un programme de mentorat scolaire en milieu rural;

Considérant qu'il y a un constat d'un très haut taux de décrochage scolaire dans les milieux ruraux dans diverses municipalités telles Saint-Bernard-de-Michauville, Saint-Marcel-sur-Richelieu, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Louis et Saint-Jude;

Considérant que ce projet consiste à amener davantage la population des milieux ruraux où les services sont parfois plus difficilement accessibles à s'investir auprès de leurs jeunes et miser sur la réussite;

Considérant que le but est de favoriser l'implication, le sentiment d'appartenance et la responsabilisation des jeunes;

Considérant que l'accompagnement des bénévoles dans la mise en action du jeune est également un bon moyen de créer des occasions de renforcer l'estime de soi et le sentiment de compétence de celui-ci;

Résolution 309-11-2011

Pour ces motifs, il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de l'organisme Grands Frères Grandes Sœurs Saint-Hyacinthe inc. au Pacte rural afin d'obtenir les fonds nécessaires au développement du service touchant les jeunes qui connaissent peu les services offerts dans leurs milieux respectifs.

4.2 Journal municipal (offre de services pour 2012)

Considérant que les Publications Municipales inc. proposent de publier le journal municipal pour l'année 2012 au même tarif que celui de l'année 2011;

Résolution 310-11-2011

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accepter l'offre de Publications Municipales inc. en date du 17 octobre 2011 dans le but de publier le journal municipal en 2012 au même tarif que celui de 2011 soit 1089.24\$, taxes incluses. Les pages et copies supplémentaires seront facturées au prorata.

4.3 Offre de services de Les Publications Municipales inc.

Considérant que les Publications Municipales inc. déposent une offre de services pour la confection de calendriers 2012;

Résolution 311-11-2011

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de commander 1000 calendriers au montant de 0.99\$ l'unité, taxes en sus.

4.4 Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Les déclarations des intérêts pécuniaires de mesdames Raymonde Plamondon, Noëlle Jodoin, Martine Lavoie et de messieurs Serge Ménard, Mario Laplante, Martin Carrier et Luc Tétreault sont déposées.

4.5 Calendrier des séances de conseil pour l'année 2012

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure de chacune;

Résolution 312-11-2011

En conséquence, il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront les lundis et qui débiteront à 20H00 :

09 janvier 2012	06 février 2012
05 mars 2012	02 avril 2012
07 mai 2012	04 juin 2012
09 juillet 2012	06 août 2012
10 septembre 2012	1er octobre 2012
05 novembre 2012	03 décembre 2012

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

5.1 Dépôt du rapport de la rencontre du service contre les incendies et des premiers répondants du 17 octobre 2011

Le rapport est déposé.

5.2 Achat d'équipements

Considérant que certains pompiers doivent porter des lunettes de prescription en tout temps;

Considérant que lorsque ceux-ci doivent porter un appareil respiratoire lors d'intervention et qu'un support doit être placé dans le facial de l'appareil pour bien fixer les lunettes;

Considérant que ce support est assez long à fixer et que s'il reste dans les faciaux, les pompiers ne portant pas de lunette ne peuvent plus s'en servir;

Considérant la fermeture du centre de formation régional;

Considérant que le centre possède des équipements encore en très bon état dont il désire se départir;

Considérant le coût des équipements neufs (ventilateur \$1800, lances 2 ½ \$1500 chacune, lances 1 ¾ \$700 chacune);

Résolution 313-11-2011

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser l'achat de deux faciaux pour des appareils respiratoire autonome, le coût est d'environ 500\$ par facial pour un total de 1000\$, d'un ventilateur électrique à pression positive au montant de 250\$ et de 4 lances 2 ½ et 4 lances 1 ¾ provenant du CFR, le coût est de 500\$ pour les lances pour un total de 1750\$. (02-220-00-641).

5.3 Ententes entre messieurs Guy Vincent, François Bérubé et la Municipalité concernant la location d'un droit d'accès à la borne fontaine sèche

Résolution 314-11-2011

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le Conseil autorise des dépenses au montant de 450\$ pour la location d'un droit d'accès déneigé à la borne-fontaine sèche de la Municipalité chez messieurs Guy Vincent (1510 rang 6) et François Bérubé, (633 chemin Grande Ligne) à Saint-Valérien-de-Milton. Qu'un montant de 450\$ soit versé à chacun. (02-220-00-526-01)

5.4 Contrat forfaitaire avec Ferme Beau-Porc enr. pour l'entretien d'hiver de la borne sèche sur la propriété de monsieur André Goderre

Considérant qu'il y a une borne sèche pour lutter contre les incendies sur la propriété de monsieur André Goderre sis au 1627 rang 11 à Saint-Valérien-de-Milton;

Considérant qu'il faut déneiger l'accès à la borne sèche sur le bord du rang 11 et un emplacement afin de permettre aux camions d'incendie de se stationner lors d'interventions;

Résolution 315-11-2011

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de signer une entente à intervenir avec Ferme Beau-Porc enr. pour le déblaiement de la neige pour l'accès aux camions à la borne sèche et le stationnement nécessaire pour la somme forfaitaire de 400\$ pour l'année 2011-2012 et que le Maire et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton. (02-220-00-56-01)

5.5 Réparation de l'unité d'urgence (modification de la résolution 293-10-2011)

Considérant que la transmission de l'unité d'urgence s'est brisée lors d'une intervention;

Considérant qu'une réparation s'est avérée nécessaire;

Considérant que le montant estimé de 3,900\$ pour la réparation de la transmission et de l'embrayage n'incluait pas le temps, le remorquage, certaines pièces et les taxes;

Résolution 316-11-2011

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de payer la facture au montant de 7892.34\$, taxes incluses, à Rainville Automobile (1975) inc. à Granby pour la réparation de la transmission de l'unité d'urgence et de corriger la résolution 293-10-2011 relativement au montant à payer. (02-220-00-525) (02-230-00-455)

5.6 Demande de soumission publique pour l'acquisition d'un camion servant de poste de commandement pour le service incendie

Considérant que le service incendie a été informé, suite à la vérification pour la Société d'Assurance Automobile du Québec, que le camion d'unité d'urgence ne passera pas la vérification en 2012;

Considérant les réparations qui se sont avérées nécessaires pour le bon fonctionnement du camion;

Considérant qu'il est important que la flotte de camions puisse répondre avec efficacité lors d'interventions d'urgence;

Résolution 317-11-2011

Il est proposé par monsieur Mario Laplante, appuyé par monsieur Martin Carrier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de demander des soumissions publiques pour l'acquisition d'un camion pour remplacer le poste de commandement actuel et d'autoriser le directeur général à entreprendre les procédures pour aller en soumission publique.

5.7 Don corporation pour AirMédic

Considérant que AirMédic, ambulance aérienne, demande une aide financière de l'ordre de 0.10\$ per capita;

Résolution 318-11-2011

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accorder un don corporatif municipal de l'ordre de 0.10\$ per capita à AirMédic et de prévoir le tout au budget 2012.

TRANSPORT ROUTIER

6.1 Offre de services de Services EXP pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des infrastructures

Considérant que la Municipalité doit soumettre une demande de subvention dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence;

Considérant qu'il faut mettre à jour le plan d'intervention pour le renouvellement des infrastructures;

Résolution 319-11-2011

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de mandater la firme Services EXP afin de mettre à jour le plan d'intervention pour le renouvellement des infrastructures au montant de 3,900\$, taxes en sus.

6.2 Entretien d'hiver du pont du rang 10

Considérant que le ministère des Transports du Québec a statué une limite du pont du rang de 10 tonnes à 5 tonnes maximum;

Considérant que l'entrepreneur ne peut ouvrir et entretenir le pont avec l'équipement actuel ;

Résolution 320-11-2011

Il est proposé par monsieur Mario Laplante, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de demander des soumissions par voie d'invitation pour l'entretien du pont du rang 10 auprès de Excavation F. Paquette ltée., Excavation Michel Champigny, Excavation Réal Couture enr. et Terrassement Patrick Dolbec.

6.3 Demande de nettoyage d'une partie du cours d'eau des 10^e et 11^e rangs, section Est

Considérant que monsieur André Marc-Aurèle du 1879 rang 11 à Saint-Valérien-de-Milton soumet une demande d'intervention pour entretenir une partie du cours d'eau des 10^e et 11^e rang, section Est ;

Considérant qu'il y a sédimentation généralisée et que les drains agricoles sont enterrés ;

Considérant que l'eau ne circule plus librement et que cela cause préjudice à l'agriculture de maïs et de foin ;

Considérant que ce cours d'eau est sous juridiction de la MRC des Maskoutains;

Résolution 321-11-2011

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de demander l'intervention de la MRC des Maskoutains afin d'entreprendre les procédures nécessaires pour effectuer l'entretien de cette partie du cours d'eau des 10^e et 11^e rangs, section Est.

6.4 Regroupement d'achat avec l'Union des Municipalités du Québec

Cet item est remis à une séance ultérieure.

6.5 Vérification du tracteur New Holland

Considérant qu'il y a des anomalies sur le tracteur New Holland ;

Résolution 322-11-2011

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Martin Carrier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser le responsable des travaux publics de faire vérifier le tracteur New Holland par un mécanicien de la compagnie soit au garage municipal ou garage de la compagnie et de demander un estimé des réparations à cet effet.

6.6 Fossé de chemin Perreault-Guilmain

Considérant qu'il y a de l'eau qui s'accumule sur l'assiette d'une partie du chemin Perreault-Guilmain ;

Considérant qu'il faut que cette partie de chemin soit égoutté ;

Résolution 323-11-2011

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser le responsable des travaux publics à creuser un fossé sur une longueur de 250 pieds pour éliminer l'eau et ce, pour une somme estimée à 400\$.

6.7 Levée de fossé dans le rang de l'Égypte

Considérant que la levée de fossé a 3 pieds de largeur et n'est pas assez large pour évacuer l'eau ;

Résolution 324-11-2011

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par monsieur Luc Tétréault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser la firme Marobi inc. pour élargir la levée de fossé dans le rang de l'Égypte moyennant un supplément de l'ordre de 1,200\$.

6.8 Chemin Fournier (entretien d'été)

Considérant que la Municipalité a reçu une réponse de la Ville d'Acton Vale à l'effet qu'elle s'occupera seulement du déneigement du chemin Fournier;

Résolution 325-11-2011

Il est proposé par monsieur Mario Laplante, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton s'occupera de l'entretien d'été du chemin Fournier et que la Ville d'Acton Vale en soit informée.

HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Adoption du budget 2012 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2012 et nous l'a transmis pour adoption;

Résolution 326-11-2011

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2012, tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme Annexe A.

7.2 Mandat temporaire pour les services de prélèvements d'échantillons d'eau potable

Considérant que la Municipalité se doit de faire analyser l'eau potable de ses systèmes de distribution à la salle communautaire et au chalet des loisirs;

Considérant que les prélèvements doivent être faits conformément à la réglementation sur la qualité de l'eau potable;

Considérant que la personne responsable doit répondre aux critères établis par cette réglementation provinciale;

Considérant que nous devons attendre les résultats de l'étude Essides de l'eau potable avant d'apporter toute demande supplémentaire au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs;

Considérant que monsieur Sylvain Laplante possède toutes les qualifications nécessaires selon la réglementation provinciale sur la qualité de l'eau potable;

Résolution 327-11-2011

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Mario Laplante et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'engager temporairement monsieur Sylvain Laplante pour effectuer les prélèvements d'échantillons d'eau potable conformément à la réglementation en vigueur une fois que l'étude Essides sera terminée.

7.3 Achat conjoint de bacs roulants 2012

ATTENDU QUE la municipalité a signé l'entente permettant la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

ATTENDU les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

ATTENDU QUE, pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

ATTENDU QUE la Régie a fixé **au 15 décembre 2011 la date limite** à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

ATTENDU l'intérêt de la municipalité d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

ATTENDU les articles 621 et suivants du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)* et 468.52 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

Résolution 328-11-2011

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers:

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

BACS VERTS (MATIÈRES RECYCLABLES)	BACS AÉRÉS BRUNS (MATIÈRES ORGANIQUES)	BACS GRIS (RÉSIDUS DOMESTIQUES)	
360 LITRES	240 LITRES	240 LITRES	360 LITRES
15	25	NIL	NIL

De déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

De conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Pour les bacs gris, le fournisseur retenu devra facturer individuellement chaque

municipalité en fonction du nombre de bacs demandés;

- Pour les bacs bruns et les bacs verts, le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant : 960 chemin de Milton à Saint-Valérien-de-Milton.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer une telle entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

8.1 Rapport des permis émis par l'inspecteur en bâtiment pour le mois d'octobre 2011

Le rapport est déposé.

Madame Martine Lavoie ayant un intérêt familial dans le dossier suivant se retire de la salle des délibérations.

8.2 Demande de dérogation mineure de Ferme Beaudry & Fils inc

Considérant que Ferme Beaudry & Fils inc. du 1717 rang 11 à Saint-Valérien-de-Milton désire implanter une éolienne sur le lot 3 841 804 du cadastre du Québec ;

Considérant que l'article 16.16 du règlement d'urbanisme 2006-22 (section zonage) autorise l'implantation d'une telle structure posée au sol à une hauteur maximale de 18 mètres calculée à l'extrémité des palmes ;

Considérant que Ferme Beaudry & Fils inc. a demandé une dérogation mineure afin d'avoir une hauteur maximale de 22 mètres calculée à l'extrémité des palmes ;

Considérant que le Comité de Consultation d'Urbanisme (CCU) recommande au Conseil d'accorder la dérogation mineure ;

Résolution 329-11-2011

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par monsieur Mario Laplante et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accorder la dérogation mineure demandée concernant l'implantation d'une éolienne sur le lot 3 841 804 du cadastre du Québec avec une hauteur de 22 mètres calculée à l'extrémité des palmes. Que sur cette même proposition, soit décidé de prévoir la modification du règlement 2006-22 concernant les éoliennes afin de mieux en gérer l'implantation sur le territoire de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

Madame Martine Lavoie revient à la table des délibérations.

8.3 Formation donnée par l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec concernant l'entretien de la bande riveraine arborée en milieu agricole

Considérant que l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec donne une formation concernant l'entretien de la bande riveraine arborée en milieu agricole;

Considérant que cet atelier vise à situer l'importance de conserver et d'entretenir les végétaux qui poussent naturellement en bordure des cours d'eau ;

Considérant que messieurs Gerald St-Gelais et Ahmed Labbaci sont intéressés à y participer ;

Résolution 330-11-2011

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'inscrire messieurs Gerald St-Gelais et Ahmed Labbaci et tout autre membre du Conseil intéressé à la formation suggérée qui se donnera à Saint-Théodore d'Acton le 30 novembre 2011 au coût de 30\$ par personne (dîner inclus).

Il est demandé d'expédier l'information auprès de madame Janie Rondeau du Comité de la Rivière Noire.

LOISIRS, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

9.1 Rapport du comité des loisirs du 24 octobre 2011

Le rapport est déposé.

9.2 Mise à jour du service des loisirs (soccer 2012)

Considérant qu'il est nécessaire que les activités de soccer tout ce qui s'y rattache soient mises à jour;

Considérant que les élus prennent connaissance de la proposition relative aux activités de soccer 2012;

Résolution 331-11-2011

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

- Que la coordonnatrice des loisirs prennent en charge les activités de soccer pour les deux municipalités de Saint-Valérien-de-Milton et de Saint-Dominique;
- Que la comptabilité et la gestion soient assurées par la coordonnatrice des loisirs via le Comité des loisirs de Saint-Valérien;
- Que la coordonnatrice des loisirs s'occupent de participer aux réunions de l'Association de soccer de février à avril/mai;
- De faire l'embauche d'un étudiant dès le mois de mai, qui seconderait la coordonnatrice en plus de compléter des heures au camp de jour. Cet étudiant pourrait être engagé par la Municipalité de Saint-Valérien, puisque la Municipalité de Saint-Dominique s'occupe des terrains et des équipements;

Cette proposition est conditionnelle à l'approbation du Conseil municipal des deux municipalités.

9.3 Affiliation 2011-2012 à Loisirs et Sports Montérégie

Résolution 332-11-2011

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adhérer à Loisirs et Sports Montérégie pour l'année 2011-2012 au montant de 56.96\$, taxes incluses. (02-701-40-494)

9.4 Offre de service de Boulianne Charpentier, architectes, pour la construction du pavillon/abri extérieur au terrain des loisirs

Considérant que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton désire implanter un pavillon/abri extérieur sur le terrain des loisirs selon l'esquisse présenté ;

Considérant que les élus ont pris connaissance de l'offre de services soumise par Boulianne, Charpentier, architectes, en date du premier novembre 2011 ;

Résolution 333-11-2011

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de mandater Boulianne, Charpentier, architectes, à effectuer le mandat décrit par l'offre de service du premier novembre 2011 et ce au coût de 6,450\$, taxes en sus, ainsi que les autres détails stipulés dans l'offre de services. (03-310-70-725-00)

9.5 Achat d'un escabeau pour le centre communautaire

Résolution 334-11-2011

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Martin Carrier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser le concierge à faire l'acquisition d'un escabeau de 8 pieds de haut avec plate-forme pouvant supporter 300 livres pour un montant de 224.99\$, taxes en sus. (02-701-20-660-01)

9.6 Budget 2012 de la bibliothèque municipale

Considérant que les élus prennent connaissance du budget 2012 de la bibliothèque municipale ;

Résolution 335-11-2011

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'approuver le budget 2012 de la bibliothèque municipale représentant une somme de 3,850\$.

AVIS DE MOTION

10.1 Avis de motion afin d'adopter ultérieurement un règlement établissant les taux de taxes et tarifications pour l'exercice financier 2012

Monsieur Serge Ménard donne avis de motion afin de soumettre pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement établissant les taux de taxes et tarifications pour l'exercice financier 2012.

10.2 Avis de motion afin d'adopter ultérieurement un règlement établissant un programme de revitalisation et abrogeant les règlements 2009-15, 2006-08, 2006-12 et 2006-20.

Monsieur Martin Carrier donne avis de motion afin de soumettre pour adoption, lors d'une séance ultérieure un règlement établissant un programme de revitalisation et abrogeant les règlements 2009-15, 2006-08, 2006-12 et 2006-20.

10.3 Avis de motion afin d'adopter ultérieurement un règlement déterminant les tarifs exigibles pour la célébration des mariages ou union civiles sur le territoire de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton et abrogeant les règlements 577-04 et 577-01-04

Madame Martine Lavoie donne avis de motion afin de soumettre pour adoption, lors d'une séance ultérieure un règlement déterminant les tarifs exigibles pour la célébration des mariages ou unions civiles sur le territoire de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton et abrogeant les règlements 577-04 et 577-01-04.

RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

Aucun sujet.

AFFAIRES NOUVELLES

12.1 Politique familiale

Considérant qu'après 4 ans de leur adoption en 2007, la politique de la famille et les plans d'action doivent faire l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour ;

Considérant que le ministère de la Famille et des Aînés met à la disposition des municipalités une enveloppe budgétaire de même qu'un soutien technique ;

Considérant que le ministère de la Famille et des Aînés a déployé un nouveau programme le MADA (Municipalité Amie Des Aînés) qui doit se greffer à la Politique de la Famille ;

Considérant que des sommes significatives sont disponibles pour les municipalités grâce à ce programme ;

Considérant que la MRC des Maskoutains a embauché un chargé de projet pour assister les municipalités dans la rédaction des demandes de subvention ;

Résolution 336-11-2011

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de mandater monsieur René St-Germain afin d'assister la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton pour la rédaction des demandes de subvention, pour la mise à jour de la politique existante et des plans d'action ainsi la mise en œuvre du programme MADA.

13 Période de questions

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette session, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

14 Levée de l'assemblée ou ajournement

Résolution 337-11-2011

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Martin Carrier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de lever l'assemblée à 21H20.

Raymonde Plamondon
Maire

Robert Leclerc
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de crédits suffisants

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton dispose des fonds nécessaires au paiement des dépenses et affectation(s) suivant la(les) décision(s) prises par le Conseil dans le(les) différent(s) extrait(s) et résolution(s) du présent procès-verbal, avec transfert(s) budgétaire(s) conséquent(s) et aussi sur les excédents de recettes de l'année courante lorsque nécessaire, le tout en vertu des Règlements n^{os} 2007-09 et 2007-10.

En foi de quoi, j'émet ce certificat ce 07 novembre 2011.

Robert Leclerc
Directeur général et secrétaire-trésorier